

# Lettre > aux élus

Exécutifs, décideurs et responsables des collectivités

Centre de gestion de la fonction publique territoriale du Rhône et de la Métropole de Lyon

n° 07

> mars 2017



## Édito

Dans le cadre du développement de la diversification des missions proposées à nos collectivités, j'ai le plaisir de vous présenter le nouveau service de médecine statutaire et de contrôle.

Aujourd'hui, chaque denier compte et malgré tous les efforts budgétaires que vous faites, force est de constater qu'il vous faut trouver de nouvelles pistes d'économies avant l'ultime et redouté passage au recours à la pression fiscale.

C'est la raison pour laquelle le cdg69 souhaite vous accompagner pour lutter contre la croissance de l'absentéisme par la mise en place d'un service de visites de contrôle des arrêts de travail. Nous misons d'une part sur l'impact psychologique et d'autre part sur la compétence de notre médecin référent afin de limiter cette augmentation de charges de fonctionnement qui pèse dans vos budgets.

Nous avons également décidé de vous proposer un service performant, adapté et attractif de visites d'embauche et de visites médicales préalables à l'armement de vos policiers municipaux. L'enjeu est non seulement de libérer du temps pour vos services ressources humaines en accomplissant, pour votre compte, ces tâches administratives souvent lourdes ; mais également de vous proposer des tarifs raisonnables et souples, fidèle à nos engagements, véritable ADN de notre établissement.

N'hésitez pas à demander à vos services RH de se rapprocher du cdg69 afin d'élaborer une étude économique qui vous fera prendre les bonnes décisions qui auront forcément un impact positif, à terme je n'en doute pas, sur vos finances. Dans l'espoir de répondre à vos attentes.

**Catherine DI FOLCO,**  
Présidente du Centre de gestion de la fonction publique territoriale  
du Rhône et de la Métropole de Lyon  
Sénateur du Rhône

## p. 2 Zoom sur

**Nouveautés: visite d'embauche et contrôle des arrêts de travail**

## p. 4 La parole à

**Ils ont choisi d'adhérer à la médecine statutaire et de contrôle, pourquoi ?**



## Agenda

Conseil d'administration  
> Lundi 27 mars

Retrouvez toutes les infos sur le site extranet : [extranet.cdg69.fr/elu](http://extranet.cdg69.fr/elu) rubrique « Je suis élu ».



Et faites part de vos propositions, remarques, suggestions à l'adresse : [elu@cdg69.fr](mailto:elu@cdg69.fr)

ZOOM SUR



## Nouveautés : visite d'embauche et contrôle des arrêts de travail

**Depuis janvier 2017, vous avez la possibilité de confier les visites d'embauche et le contrôle des arrêts de travail au Centre de gestion ! Réactivité, gain de temps pour votre DRH... ce nouveau service vient compléter le panel des prestations déjà en place en matière de santé au travail.**



L'absentéisme pour raison de santé dans les collectivités territoriales est en augmentation constante depuis 2007. Toutes natures d'arrêts confondus (maladie ordinaire, congé longue maladie, congé longue durée, accident du travail, maternité), le taux d'absentéisme (nombre moyen d'agents absents) a progressé de 26 % en 8 ans (Sofaxis).

Au-delà des coûts directs (indemnités journalières, frais médicaux...), ce sont les coûts indirects (remplacement, désorganisation, perte de qualité du service rendu...) qui sont à prendre en compte dans la construction d'une politique de santé au travail.

Depuis de nombreuses années, le cdg69 intervient en prévention auprès des collectivités et établissements publics : médecine préventive, inspection et assistance en santé et sécurité, maintien dans l'emploi... Il s'agissait donc de compléter cette offre en créant un nouveau service

de médecine statutaire et de contrôle qui propose de réaliser les visites d'embauche, le contrôle des arrêts de travail et enfin, les visites pour l'autorisation du port d'arme des policiers municipaux.

### Visites d'embauche

Afin de sécuriser les recrutements, le médecin agréé du cdg69 (voir ci-contre), dont la connaissance des métiers territoriaux et de leurs risques est un atout majeur, intervient en amont pour évaluer l'aptitude physique des candidats aux emplois territoriaux.

### Contrôle des arrêts de travail

Autre prestation proposée, le contrôle des arrêts de travail vous permet de mieux maîtriser l'absentéisme. S'il est vrai qu'en grande majorité, les arrêts sont justifiés, il est possible parfois qu'un agent soit apte à reprendre le travail après la visite de contrôle et, dans une minorité de cas, que l'arrêt ne soit pas justifié.

### Autorisation du port d'arme

Enfin, le médecin du cdg69 effectue les visites médicales préalables à l'agrément au port d'arme par les policiers municipaux.

### Convention annuelle

Ce service, accessible par convention annuelle, s'adresse aux collectivités affiliées et non affiliées.

### Marie-Pierre SOUTERENE, Chef du service Médecine statutaire et de contrôle



Avant d'arriver au cdg69, j'ai occupé le même poste dans la police nationale pendant 23 ans.

J'ai appris à connaître tous les métiers de ce domaine d'activité, ainsi que le cadre statutaire, les procédures et les instances de la fonction publique. Au Centre de gestion, mon rôle est de sécuriser les recrutements, contrôler les arrêts, si nécessaire, et autoriser le port d'arme. Mes deux mots d'ordre : réactivité et neutralité.

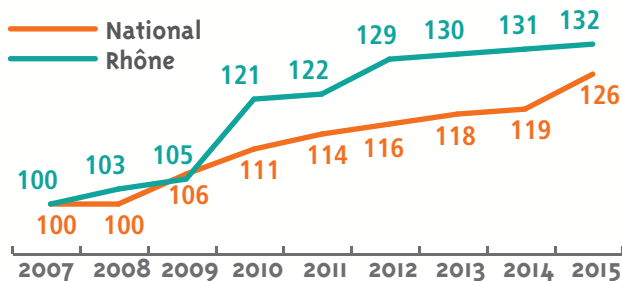
### Service Médecine statutaire et de contrôle

04 72 38 30 90

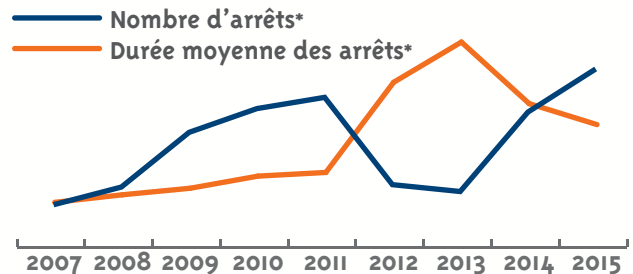
medecine.control@cdg69.fr

## Évolution de l'absentéisme (source Sofaxis)

Évolution du taux d'absentéisme tous risques confondus (base 100 en 2007) au niveau national et dans le Rhône



Évolution du nombre et de la durée moyenne des arrêts en maladie ordinaire (base 100 en 2007) au niveau national



\* Instauration d'un jour de carence en 2012 et 2013

### Chiffres clés 2015

**36** jours : durée moyenne des arrêts (toutes natures d'absences confondues)

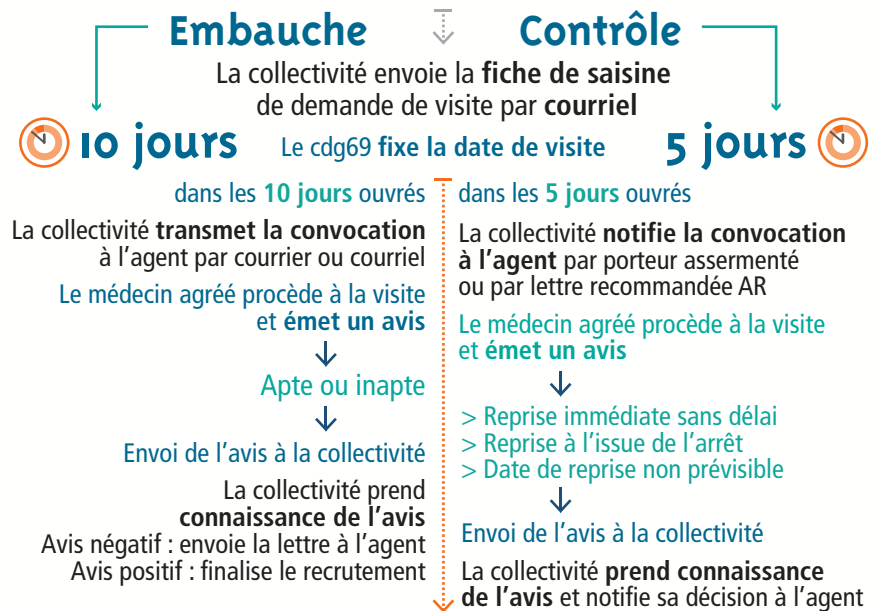
**9,3** % : taux d'absentéisme (en France)

**56** % des arrêts ne dépassent pas 7 jours

**21 428** € : coût moyen d'un arrêt d'une durée d'un an en maladie ordinaire

Source : Sofaxis

### Visites d'embauche et de contrôle : mode d'emploi



### Modalités d'adhésion

**Collectivités de + de 50 agents** (ayant leur propre comité technique)

↳ Coût forfaitaire, accessible par convention annuelle

**Affiliées**

Au choix, visites d'aptitude, de contrôle ou pour le port d'arme dans la limite de 8% des effectifs

→ **0,025%** de la masse salariale\*

**Non affiliées**

→ **0,029%** de la masse salariale\*

\* Hors régime indemnitaire des fonctionnaires et charges patronales

**Collectivités de moins de 50 agents** (relevant du comité technique du cdg69)

↳ Coût à l'acte

Visite d'aptitude → **30 €**

Visite de contrôle → **90 €**

**Pour toutes les collectivités** (au-delà des 8% et hors convention)

↳ Coût à l'acte

Vérification de l'aptitude physique au port d'arme des agents de police municipale → **100 €**

### Prestation sur mesure

**Vous restez libre de fixer vos priorités entre aptitude physique et contrôle**

La convention du cdg69 laisse de la souplesse aux collectivités : elles peuvent utiliser leur « droit de tirage » de 8% de leurs effectifs comme elles l'entendent, entre les visites de vérification de l'aptitude physique aux fonctions et les visites de contrôle de la justification médicale des arrêts.



## Témoignages Ils ont choisi d'adhérer à la médecine statutaire et de contrôle, pourquoi ?

**Josette PRALY,**  
Conseillère municipale  
en charge des conditions de travail  
du personnel à Vaulx-en-Velin



“ La ville de Vaulx-en-Velin a déjà conventionné avec le cdg69 pour le suivi médical de ses agents. C'est donc tout naturellement que nous avons décidé d'adhérer à la proposition sur la médecine statutaire et de contrôle. Dans notre volonté de mieux suivre la santé des personnels et de répondre à d'éventuelles difficultés sociales ou familiales, nous avons engagé un travail sur l'absentéisme pour mieux cerner les causes et y remédier. La médecine de contrôle est un volet de ce plan d'action.



**Côme TOLLET,**  
Premier adjoint délégué à l'urbanisme,  
à l'économie, à l'emploi et aux anciens combattants  
de Caluire-et-Cuire

Ce service va nous permettre de supprimer les contraintes de distances et de temps que posaient les visites à l'Hôpital Lyon Sud. Il est également une preuve du professionnalisme des médecins puisque ceux-ci sont agréés par le Centre de gestion du Rhône. Enfin, des contrôles seront possibles pour justifier les arrêts de travail et il sera plus rapide de prendre rendez-vous. Ce service est un vrai plus pour nos agents.

**Jacky MENICHON,**  
Maire de Lancié



Le conseil municipal de Lancié a souhaité adhérer au service de médecine statutaire et de contrôle afin de disposer d'un nouvel outil d'aide à la gestion des ressources humaines.

Ayant été confrontés à des situations complexes, nous sommes satisfaits de bénéficier dorénavant des services du Centre de gestion et notamment du contrôle médical indispensable pour un bon fonctionnement des services de la collectivité. ”



## élus

Retrouvez toutes les infos sur le site extranet : [extranet.cdg69.fr/elu](http://extranet.cdg69.fr/elu) rubrique « Je suis élu ».



Et faites part de vos propositions, remarques, suggestions à l'adresse : [elu@cdg69.fr](mailto:elu@cdg69.fr)

## La parole à

Cette rubrique est la vôtre ! Il appartient à chacun d'entre vous d'intervenir sur un retour d'expérience, un sujet en particulier...

N'hésitez pas à nous faire part de vos suggestions.